



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 21 novembre 2023

Date de la convocation :
15 novembre 2023

Membres	19
Présents	14
Pouvoirs	1
Votants	15
Pour	15

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt et un novembre** à **vingt** heures,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAULT, Maire.

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAULT Maire,
Madame Marina DANTIC, Monsieur Pierre DAVID, Madame Françoise ROUX, Adjoints,

Madame Lise DASSONVILLE, Monsieur Michel LEFEVRE, Madame Guylaine THIBAULT, Monsieur Yvan BOIDÉ, Monsieur Philippe JAMET, Monsieur Patrick REGNIER, Madame Laurence VENNEVIER, Madame Angélique DUFRESNE, Madame Nathalie BEAUFILS, Monsieur Guillaume DELANOUE.

Membres excusés : Madame Brigitte DELANOUE, Monsieur Philippe CECONI, Monsieur Jacques QUEUDEVILLE, Monsieur Jean-Pierre TISON

Membres excusés ayant donné pouvoir : Madame Annick NOSSEREAU a donné pouvoir à Madame Marina DANTIC.

Membre absent :

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE



DCM : 2023-07-035

7.1.5 - Tarifs des services publics

Tarifs des salles communales

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2019, le Conseil Municipal a délibéré pour fixer les tarifs de location des salles communales, applicables à compter du 1^{er} janvier 2020. Considérant que les tarifs n'ont pas évolué depuis 2020 et compte tenu de l'augmentation du coût de l'électricité, Monsieur le Maire propose de réactualiser les tarifs des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe les tarifs des salles communales suivant l'annexe joint.

Le secrétaire de séance,

Guillaume DELANOUE

Le Maire,

Gilles THIBAULT

Publication électronique le 22 novembre 2023

Transmis en Préfecture le	22/11/2023
Reçu en Préfecture le	22/11/2023
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20231121-2023-07-035-DE	
Publication électronique le	22/11/2023

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024

SALLE GEORGES MEMIN

GRANDE SALLE			HALL	
Manifestations	Chouzéens	Personnes Extérieures	Chouzéens	Personnes Extérieures
Bal, banquet, repas de famille, Mariage, théâtre	250 € La journée	350 € La journée	140 € La journée	170 € La journée
	125 € Par jour supplémentaire	125 € Par jour supplémentaire	50 € Par jour supplémentaire	75 € Par jour supplémentaire
Soirée organisée par un Professionnel	600 €		--	--
Forfait vaisselle pour la durée de la location	0,50 cts par personne		--	--
Vidéoprojecteur	50 € location 1 000 € caution		--	--
Micro	500 € caution			

SALLE RAULO

Manifestations	Chouzéens	Personnes Extérieures
Vin d'honneur ou buffet froid	180 € la journée 75 € par jour supplémentaire	230 € la journée 100 € par jour supplémentaire
Forfait vaisselle pour la durée de la location	30 €	

SALLE ASSOCIATIVE

Manifestations	Chouzéens	Personnes Extérieures
Vin d'honneur ou buffet froid	100 € la journée 50 € par jour supplémentaire	130 € la journée 60 € par jour supplémentaire
Pas de vaisselle		

Associations communales :

- 1^{ère} manifestation offerte par année civile
- 2^{ème} manifestation, le tarif de la journée « chouzéens » sera divisé par deux
- A partir de la 3^{ème} manifestation : 150 €

Pour les 3 salles :

- Arrhes : 50% de la location
- Caution : 500 €